



Rapport sur les Orientations Budgétaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 février 2024

Le ROB

1. Le contexte

- A. Rappel sur le DOB
- B. Données économiques
- C. Loi de finances 2024
- D. Fiscalité intercommunale

3. Les focus

- A. Le portage de repas
- B. L'urbanisme
- C. L'énergie

2. Résultats de l'année précédente

- A. Les résultats 2023
- B. Les ratios 2023
- C. La dette

4. Le BP 2024

- A. Le fonctionnement
- B. L'investissement
- C. La prospective 2024-2027



2024

1.A Le débat d'orientations budgétaires

La loi du 6 février 1992 a étendu aux communes et aux EPCI de 3500 habitants et plus, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget. Désormais, avec la mise en œuvre du référentiel M57, ce débat doit intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget primitif (*et non plus dans le délai de 2 mois*).

Le rapport sur les orientations budgétaires porte notamment sur « *les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette* ». Le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 en a précisé le contenu et les modalités de publication.



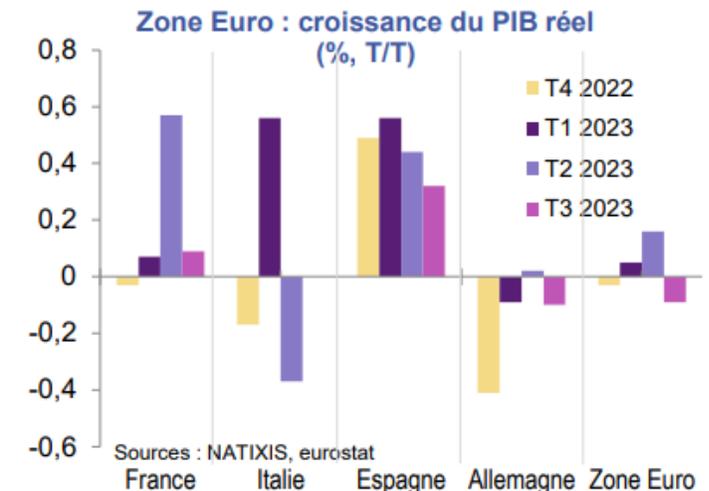
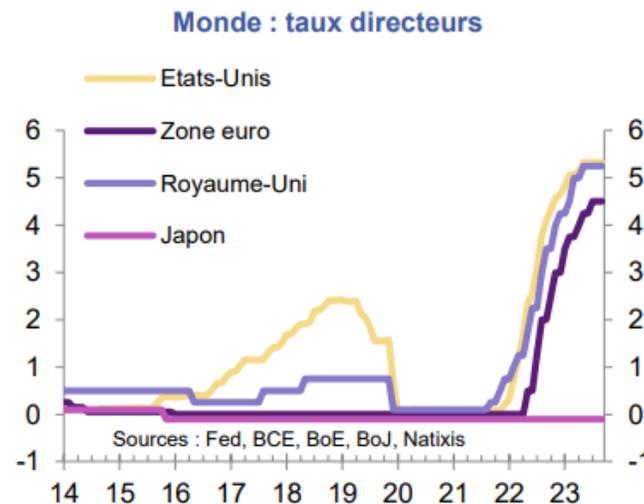
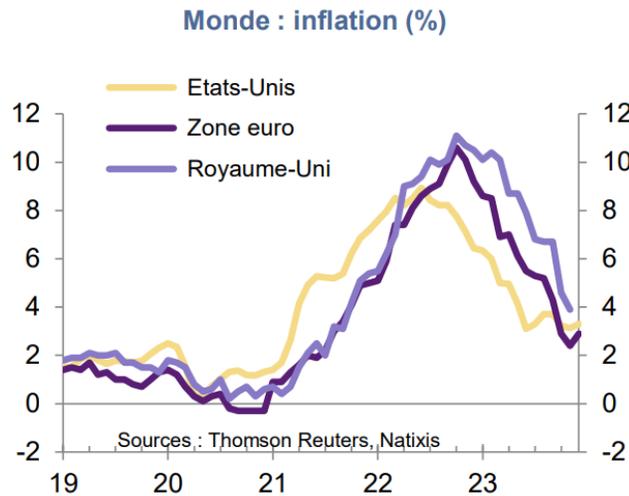
Le DOB trace une route dans un contexte nébuleux

Formalité substantielle préalable au vote du BP

1.B Monde et zone euro : croissance modérée et désinflation

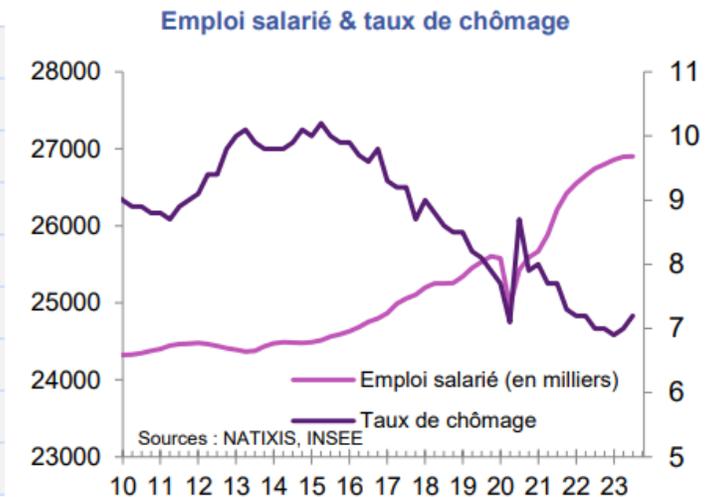
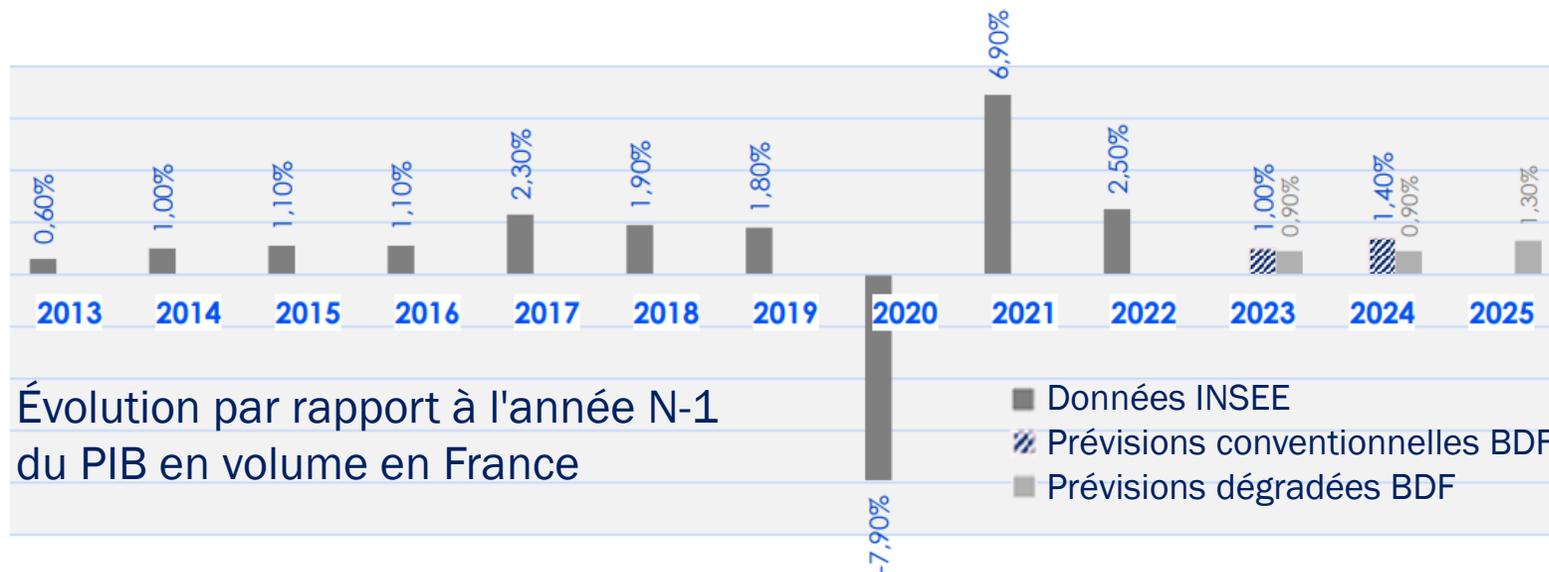
Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire.

En zone euro, la croissance économique reste atone (estimée à 0,5 % en 2023 et attendue à 1 % en 2024).



1.B France : croissance faible mais chômage stable

La croissance du PIB national reste positive en 2023 (à 0,9 %) et devrait poursuivre sur ce rythme en 2024, voire progresser à 1,4 % selon les prévisions du gouvernement. Le chômage devrait également rester stable, en légère augmentation par rapport au point bas (7,1 %) observé début 2023.

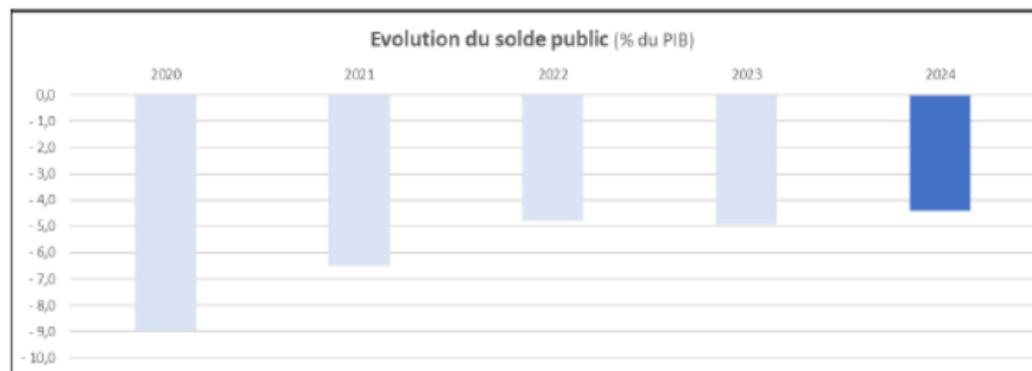


1.C Loi de programmation : les orientations pour 2023-2027

En 2022, le déficit public s'est établi à 4,8 % du PIB et ce chiffre s'est maintenu à 4,9% en 2023. Pour 2024, l'objectif est de le ramener à 4,4% % du PIB.

Les collectivités locales seront également associées à cette maîtrise des dépenses, avec un objectif de progression de leurs charges de fonctionnement chaque année inférieure de 0,5 % à l'inflation.

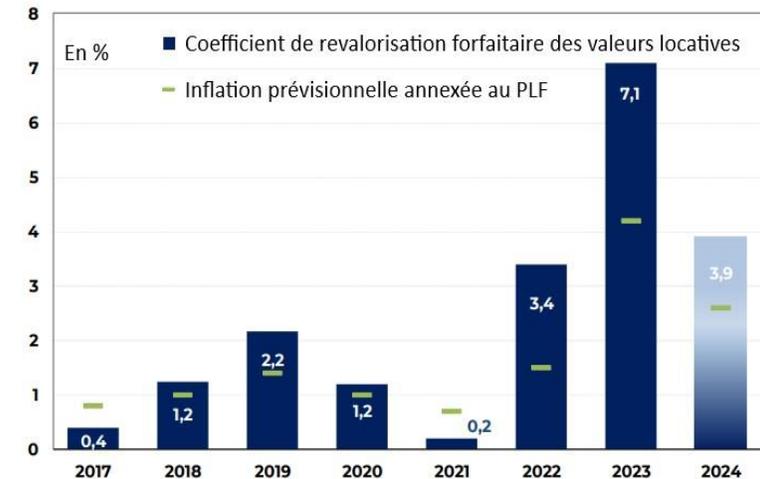
La trajectoire d'évolution de la dette publique est, quant à elle, définie de la manière suivante :



	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette publique (en points de PIB)	111,8	109,7	109,7	109,6	109,1	108,1
dont contributions des :						
administrations publiques centrales	92,2	91,6	92,4	93,5	94,5	95,4
administrations publiques locales	9,3	9,0	8,9	8,8	8,3	7,6
administrations de sécurité sociale	10,2	9,1	8,4	7,4	6,3	5,1

1.C Loi de finances : les principales mesures pour 2024

Une vingtaine d'articles du texte de la Loi de Finances 2024 ont un impact direct sur les finances locales, en particulier la détermination du coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales, fixé à 3,9 %, et le montant de la dotation globale de fonctionnement qui progresse à 27,245 milliards d'euros en 2024. Son mécanisme de répartition sera encore modifié, notamment par la modification des définitions du potentiel fiscal et du potentiel financier (pour tenir compte de la réforme de la TH et de la suppression de la CVAE).



D'autres mesures notables figurent dans le texte en ce qui concerne le territoire d'ALF, comme la mise en place d'un nouveau zonage pour les territoires ruraux en difficulté (ZFRR et ZFRR +), le plafonnement de l'Ifer fixe, ou bien encore l'obligation pour les collectivités de plus de 3500 habitants de retracer leurs investissements pour la transition écologique dans un « *budget vert* » (précisions réglementaires à venir).

1.D La fiscalité intercommunale : maintien des taux

La revalorisation forfaitaire des bases de 3,9 % fera mécaniquement progresser les recettes fiscales des collectivités. Cependant, les progressions des bases observées en 2023 doivent être observées avec prudence... Il convient donc d'adopter un principe prudentiel sur les recettes fiscales 2024 !



Il sera proposé lors du vote du budget de ne pas modifier les taux d'imposition (inchangés depuis 2020) :

- ✔ Taxe sur le Foncier bâti (TFB) : 2,14 %
- ✔ Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB) : 9,61 %
- ✔ Taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 26,29 %
- ✔ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 13 %

Au regard des résultats du BA OM, il faudra étudier une réduction de sa tarification à compter de 2025.

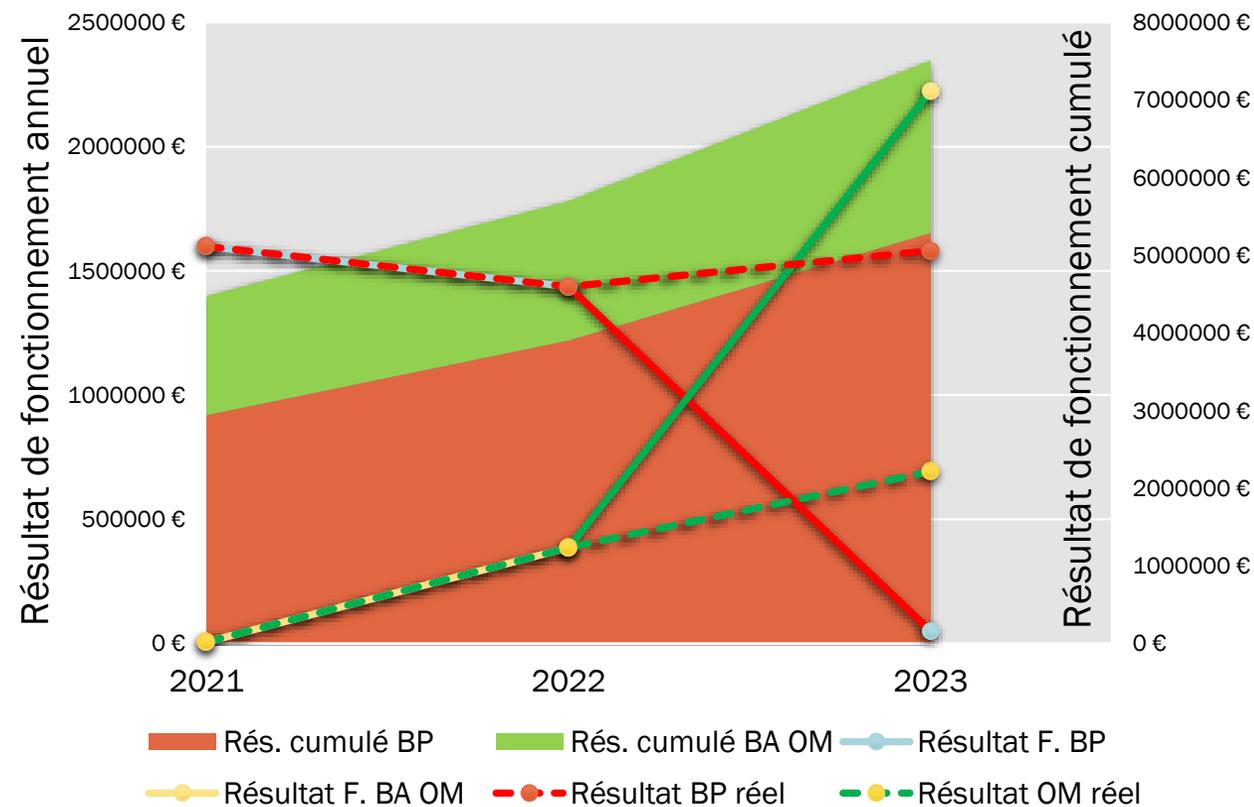
2.A Les résultats 2023 : le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement s'établit comptablement à 49 522,47 € (alors qu'il était de 1 436 663,89 € l'an dernier). Cependant, ce chiffre masque le retraitement des résultats du budget principal et du budget des OM en 2023 pour corriger les effets de leur séparation en 2021. Ainsi, **le résultat cumulé s'élève à 5 287 766,30 €** (contre 3 903 323,73 € l'an dernier).

	2023	2022 pour rappel	Var.
Dép. réelles de Fonct. <i>hors charges d'intérêts</i>	18 342 379,51 €	15 676 500,46 €	17,01%
Rec. réelles de Fonct.	19 412 972,39 €	18 090 948,67 €	7,31%
<i>Épargne de gestion</i>	<i>1 070 592,88 €</i>	<i>2 414 448,21 €</i>	<i>-55,66%</i>
Total Dépenses Fonct.	19 625 332,74 €	17 056 153,11 €	15,06%
Total Recettes Fonct.	19 674 855,21 €	18 492 817,00 €	6,39%
Résultat de Fonct.	49 522,47 €	1 436 663,89 €	-96,55%
	1 581 024,64 € <i>en réalité</i>		

2.A Les résultats 2023 : correction des résultats du BP et du BA OM

Le résultat 2020 du BP a été scindé en deux pour extraire la fonction 812 et créer le budget annexe OM en 2021, ce qui a généré une discordance entre les CA et les comptes de gestion 2021 et 2022. En 2023, des écritures ont régularisé la situation, ce qui modifie considérablement le résultat 2023 de ces deux budgets mais qui permet de retrouver des résultats cumulés en conformité avec les comptes de gestion.



2.A Les résultats 2023 : solde d'exécution en investissement

Contrairement à l'an dernier, la section d'investissement présente un solde négatif, y compris en résultat cumulé : le report en 001 sur le BP 2024 sera de 965 085,29 € (en dépenses).

Le taux d'exécution des opérations d'équipement a progressé de 28,3 % en 2022 à 37,5 % en 2023 et devrait encore s'améliorer cette année grâce à l'avancement de la date de vote du BP.

	Section d'investissement	Solde
Dépenses	3 311 442,73 €	Solde 2023 : - 1 243 953,71 €
Recettes	2 067 489,02 €	
Résultat reporté	+ 278 868,42 €	Résultat cumulé : - 965 085,29 €
RAR en dépenses	762 550,61 €	Solde RAR : - 437 157,77 €
RAR en recettes	325 392,84 €	
Besoin de financement (affectation au 1068)	1 402 243,06 €	

Compte tenu des RAR, le besoin de financement s'élève à 1 402 243,06 €.

2.A Les résultats 2023 : soldes et affectations (BP & BA)

CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	Solde d'exécution de la section d'investissement		Résultat de fonctionnement cumulé		SOLDE DES RAR		BESOIN DE FINANCEMENT	Affectation des résultats				
	sens	Investissement - 001	sens	Fonctionnement - 002	1068	sens	Investissement - 001	sens	Fonctionnement - 002	1068		
Budget Principal	déficit	965 085,29 €	excédent	5 287 766,30 €	déficit	437 157,77 €	1 402 243,06 €	D	965 085,29 €	R	3 885 523,24 €	1 402 243,06 €
BA Atelier Relais	excédent	89 647,58 €	excédent	49 579,51 €				R	89 647,58 €	R	49 579,51 €	
BA Gites d'ent	déficit	349 164,96 €	excédent	94 100,07 €	déficit	10 534,64 €	359 699,60 €	D	349 164,96 €	R		94 100,07 €
BA Zones d'Activités Les Barthes	déficit	385 192,65 €	excédent	32 029,50 €				D	385 192,65 €	R	32 029,50 €	
BA Zones d'Activités Marat	déficit	69 444,17 €	déficit	23 525,30 €				D	69 444,17 €	D	23 525,30 €	
BA Zone d'Activités Cunlhat	déficit	79 818,08 €		0,00 €				D	79 818,08 €			
BA Activités com	déficit	282 021,70 €	déficit	41 901,40 €	excédent	188 020,75 €	94 000,95 €	D	282 021,70 €	D	41 901,40 €	
BA SPANC	excédent	146 143,30 €	déficit	26 033,08 €	déficit			R	146 143,30 €	D	26 033,08 €	
BA Lotissement route de Beurr	déficit	70 188,62 €	déficit	107 097,88 €				D	70 188,62 €	D	107 097,88 €	
BA Abattoir	excédent	309 952,28 €	déficit	408 020,90 €	déficit	5 896,58 €	304 055,70 €	R	309 952,28 €	D	408 020,90 €	
BA Ordures Ménagères	excédent	511 895,23 €	excédent	2 224 044,51 €	déficit	518 328,87 €	6 433,64 €	R	511 895,23 €	R	2 217 610,87 €	6 433,64 €

2.B Les résultats 2023 : les ratios légaux

Ratio	ALF 2023 (CA estimé)	ALF 2023 (hors régul OM)	EPCI à fiscalité propre en 2022 ⁽³⁾	
			Moyenne strate	Moy. France
Dépenses réelles de fonctionnement / population ⁽¹⁾	672 €	617 €	357 €	402 €
Produit des impositions directes / population	446 €		195 €	237 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	704 €		426 €	499 €
Dépenses d'équipement brut / population	47 €		85 €	120 €
Encours de la dette / population	290 €		215 €	406 €
Dotations globales de fonctionnement / population	64 €		45 €	90 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	38,4 %	41,8 %	40,9 %	39,9 %
MAC (marge d'autofinancement courant) ⁽²⁾	99,6 %	91,8 %	88,4 %	88,2 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,7 %		20,0 %	24,2 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	41,2 %		50,5 %	81,4 %

(1) Pour une population INSEE actualisée à 27 565 habitants

(2) Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

(3) chiffres 2022, source DGCL

2.C Les résultats 2023 : l'encours de la dette

Au 31 décembre 2023, le CRD était de 8 000 678 € pour le BP (10 410 265 € avec les budgets annexes), avec une extinction en 2051.

La capacité de désendettement s'établit à 9 ans en fonction de l'épargne brute « comptable » mais seulement à 3,3 ans avec l'épargne brute hors régularisation pour le budget annexe OM.

Le désendettement opéré depuis 2022 se poursuivra en 2024 pour le budget principal (mais le budget annexe abattoir devrait emprunter pour son programme de travaux et le CIAS pour l'achat de son siège).



2.C Les résultats 2022 : la structure de la dette

L'intégralité de la dette se situe en 1A selon la grille Gissler avec 68 % de la dette du BP qui a été contractée à taux fixe (72 % pour l'ensemble des budgets).

L'annualité de la dette du BP devrait s'élever à 921 200 € en 2024.



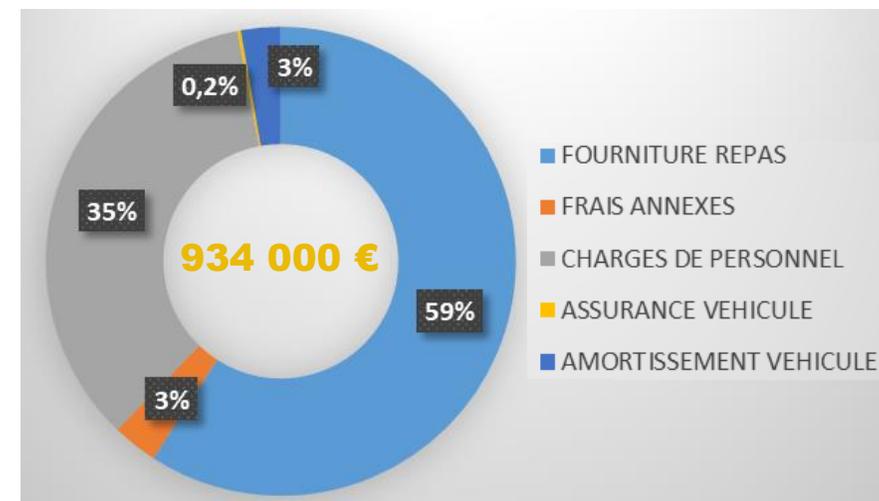
Bénéficiaire	CRD garanti	Annuité garantie
EHPAD Mille sourires (Cunlhat)	1 515 000,57 €	72 663,01 €
SEM Prabouré	543 686,28 €	75 333,51 €
Office de l'Habitat 63	199 991,44 €	4 662,76 €
Total	2 258 678,29 €	183 428,63 €

A titre d'information,
la dette garantie est
descendue à
2 258 678,29 €.

3.A Les focus : le portage de repas

ALF doit s'interroger sur la construction de ses tarifs. Le meilleur exemple en est le service de portage des repas dont les tarifs sont l'héritage des anciennes intercommunalités. Les services et la commission sociale ont travaillé sur une évolution du service qui va de pair avec une proposition de nouveaux tarifs, en lien avec l'augmentation du coût du service.

Le coût de revient du service était de 934 000 € en 2022, dont 64 % facturé aux usagers (soit un financement ALF à hauteur de 336 000 €). Partant du constat que 48 % des usagers relevaient de la 5^e tranche de tarification, il est proposé de scinder celle-ci en créant une 6^e tranche (qui concernerait 27 % des usagers) et d'harmoniser les tarifs de tous les secteurs (équité et gestion simplifiée). Le reste à charge pour ALF atteindrait alors 367 000 € en 2024 (soit 33 % en pourcentage).

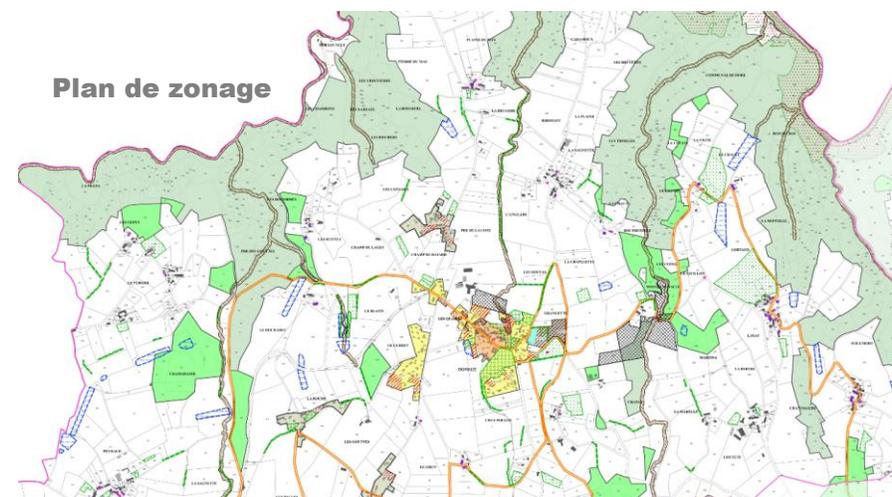


3.B Les focus : l'urbanisme

Le territoire d'ALF est couvert par 3 PLUi, 2 PLU et 2 cartes communales (il y a 27 communes sur 58 couvertes par un document d'urbanisme). La question de la mise en œuvre d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale se pose donc, voire comme une obligation au regard des textes législatifs.

Ce PLUi ou PLUi-H peut être réalisé en régie (avec l'appui de bureaux d'études sur certaines thématiques) ou dans sa globalité par un bureau d'études... Quelle que soit l'option retenue, l'élaboration d'un PLUi coûtera entre 600 et 800 000 €. Le BP 2024 chiffre la première solution.

À ce jour, Ambert Livradois Forez a déjà engagé 226 904 € pour les évolutions des documents d'urbanisme. Les montants inscrits pour 2024 en investissement (206 469 € dont 96 383 € de RAR) correspondent aux procédures en cours ou à lancer.



3.C Les focus : zoom sur les dépenses énergétiques

Les prévisions budgétaires sont toujours difficiles à établir pour les dépenses liées à l'énergie, face à la volatilité des prix. L'amortisseur électricité, qui devait s'éteindre au 31 décembre 2023, devrait continuer à bénéficier aux collectivités en 2024, mais avec des conditions d'application modifiées...

Compte	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023 + DM	Réalisé 2023	BP 2024
60622 - Carburants	38 218,00 €	40 317,92 €	42 300,00 €	36 104,52 €	46 300 €
60612 - Energie - Electricité	315 100,00 €	263 069,04 €	550 250,00 €	424 192,54 €	525 235 €
60621 - Combustibles	136 350,00 €	91 883,59 €	148 600,00 €	135 877,45 €	106 000 €
Total	489 668,00 €	395 270,55 €	741 150,00 €	596 174,51 €	677 535 €

4.A Le BP 2024 : les recettes de fonctionnement

Dans l'attente des notifications des états fiscaux et des dotations, et en l'absence d'augmentation des taux d'imposition, les recettes réelles 2024 sont estimées selon le principe prudentiel (à 99,1 % du réalisé 2023) :

Chapitres de Fonctionnement	Exercice 2023			Propositions 2024 (au 31/01/2024)		
	Voté (BP + DM)	Réalisé	% réalisé	BP 2024	% BP/voté	% BP/réalisé
013 - Atténuations de charges	150 000,00	161 133,91	107,4%	140 000,00	93,3%	86,9%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 613 762,00	1 632 836,40	102,1%	1 586 000,00	98,3%	97,1%
73 - Impôts et taxes	11 186 889,00	12 283 371,89	109,8%	11 965 830,00	107,0%	97,4%
74 - Dotations, subventions et participations	4 682 334,32	4 667 112,36	99,7%	4 929 400,00	105,3%	105,6%
75 - Autres produits de gestion courante	484 411,00	521 639,00	107,7%	479 600,00	99,0%	91,9%
sous-total chapitres réels exécutoires (hors prod. except.)	18 117 396,32	19 266 093,56	106,3%	19 100 830,00	105,4%	99,1%
77 - Produits exceptionnels	51 238,00	146 878,83	286,7%	4 499,42	8,8%	3,1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 978,06	261 882,82	100,3%	345 147,34	132,3%	131,8%
002 - Résultat reporté	5 238 243,83			3 885 523,24	74,2%	
Total Recettes de Fonctionnement	23 667 856,21	19 674 855,21	83,2%	23 336 000,00	98,6%	118,6%

4.A Le BP 2024 : les dépenses de personnel

Les charges de personnel progresseraient de **5,4 %** compte tenu du GVT et des créations de postes prévues **évaluées en année pleine** (à l'exception de l'éventualité de la création d'un service eau qui sera débattue ultérieurement et ferait alors l'objet d'une DM en cas de validation du projet).

N.B. : les chiffres 2023 intégraient l'attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat qui a été versée en décembre.

Chapitre 012 par pôle	BP + DM 2023	Projet BP 2024
ATD	555 292,30 €	731 134,15 €
SOCIAL	713 082,69 €	714 102,28 €
EJE	2 022 150,73 €	2 108 511,61 €
STE	37 218,86 €	44 525,93 €
CSV	1 550 666,00 €	1 545 808,72 €
ECO	147 031,40 €	149 113,92 €
RMO	140 942,21 €	189 263,79 €
ADMIN	1 332 425,32 €	1 359 768,54 €
COMACC	261 149,09 €	248 533,89 €
RH	583 025,51 €	650 737,17 €
TOTAL	7 342 984,11 €	7 741 500,00 €

4.A Le BP 2024 : les charges de gestion par pôles

L'augmentation des dépenses de gestion se répartit très différemment selon les pôles.

En ce qui concerne l'administration générale, l'augmentation correspond globalement à la subvention d'équilibre de 400 000 € pour le budget annexe abattoir.

POLE	BP 2023*	BP 2024*	Variation
ATD	1 011 257,00 €	986 507,00 €	-2,45%
SOCIAL	981 031,00 €	1 158 130,00 €	18,05%
EJE	452 628,00 €	439 200,00 €	-2,97%
STE	125 144,00 €	171 082,00 €	36,71%
CSVA	973 943,00 €	1 099 410,00 €	12,88%
ECO	909 304,00 €	860 260,00 €	-5,39%
RMO	24 700,00 €	29 000,00 €	17,40%
ADMIN	5 945 254,21 €	6 432 569,00 €	8,20%
COMACC	87 100,00 €	88 842,00 €	2%
RH	82 200,00 €	88 500,00 €	7,66 %
Total	10 592 561,21 €	11 353 500,00 €	7,18%

*Dépenses de gestion courante hors personnels ALF et charges financières (chapitres 011 + 014 + 65)

4.A Le BP 2024 : les dépenses de fonctionnement

A la date du DOB, la section de fonctionnement resterait stable en globalité, mais les dépenses réelles de gestion courante progresseraient de près de 1,2 M€ de BP à BP (soit +6,4 %) :

Chapitres de Fonctionnement	Exercice 2023			Propositions 2024		
	Voté (BP + DM)	Réalisé	% réalisé	BP 2023	% BP/voté	% BP/réalisé
011 - Charges à caractère général	4 528 686,00	3 666 426,49	81,0%	4 960 000	109,5%	135,3%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 342 984,11	7 111 565,19	96,8%	7 741 800	105,4%	108,9%
014 - Atténuations de produits	3 514 020,09	3 513 009,66	100,0%	3 531 000	100,5%	100,5%
65 - Autres charges de gestion courante	2 549 855,12	2 247 972,81	88,2%	2 862 500	112,3%	127,3%
66 - Charges financières	185 000,00	184 749,39	99,9%	182 000	98,4%	98,5%
sous-total chapitres de gestion	18 120 545,32	16 723 723,54	92,3%	19 277 000	106,4%	115,3%
67 - Charges exceptionnelles	1 838 454,85	1 653 405,36	89,9%	22 000	1,2%	1,3%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	150 000,00	150 000,00	100%			
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	950 000,00			/		
023 - Virement à la section d'investissement	1 606 951,04			1 621 100	100,9%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 001 905,00	1 098 203,84	109,6%	2 415 900	241,1%	220,0%
Total Dépenses de Fonctionnement	23 667 856,21	19 625 332,74	82,9%	23 336 000	98,6%	118,9%

4.B L'investissement 2024 : la poursuite des AP/CP

Les autorisations de programme introduites en 2023 doivent être mises à jour, en particulier pour le projet de la Gare de l'Utopie qui a pris du retard en l'attente de financements.

Il est proposé la création de trois nouvelles AP pour permettre d'engager des opérations conséquentes sans entraver le budget 2024, mais cela rigidifiera la section d'investissement, en particulier en 2025.

Nouveaux programmes :

- ✔ Voiries forestières / 822 000 €
- ✔ ZI de la Masse / 1 566 000 €
- ✔ Terrains familiaux / 890 720 € TTC

AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Siège CCI	1 054 308,00 €	2 168 000,00 €	130 734,00 €	
Gare Utopie	264 470,05 €	302 970,00 €	29 100,00 €	
Voiries forestières	93 000,00 €	243 000,00 €	243 000,00 €	243 000,00 €
Terrains familiaux	73 880,00 €	207 840,00 €	609 000,00 €	
ZI de la Masse	179 000,00 €	667 000,00 €	720 000,00 €	
Total CP	1 664 658,05 €	3 588 810,00 €	1 731 834,00 €	243 000,00 €

4.B L'investissement 2024 : les principaux projets

La section d'investissement devrait s'équilibrer à près de 7,5 millions d'euros, dont plus de 5 millions pour les opérations d'équipement (dont 762 370 € de RAR), avec les principales :

Pôle	N° opé.	Libellé opération	RAR dépenses	Prop. nouvelles	Total dépenses
Admin. Gén.	274	Siege CCI	/ (AP)	1 054 308,00 €	1 054 308,00 €
Cult. Sports VA	213	Aménagement Gare Utopie Médiathèque tête de réseau	/ (AP)	264 470,05 €	264 470,05 €
Social	309	Terrains familiaux	1 566,00 €	243 084,00 €	244 650,00 €
Amén. Territ.	151	PLUI	96 382,60 €	110 086,00 €	206 468,60 €
Economie	266	ZI Ambert	8 778,00 €	200 000,00 €	208 778,00 €
Admin. Gén.	sans OP	Acquisitions de terrain remboursements EPF	60 479,35 €	113 000,00 €	173 479,35 €
Cult. Sports VA	286	Travaux énergétiques Médiathèque Ambert	47 294,40 €	124 800,00 €	172 094,40 €
Admin. Gén.	174	Informatique et logiciel	73 693,81 €	24 000,00 €	97 693,81 €
Enfance-Jeun.	260	Maison Enfance Arlanc		157 500,00 €	157 500,00 €
Amén. Territ.	311	Nouvelles voiries forestières		93 000,00 €	93 000,00 €

4.A BP 2024 et suivants : une prospective à 2027

Pour préserver un niveau de dépenses d'équipement aux alentours de 5 millions par an, il faudra contraindre les dépenses au niveau de l'objectif de la LPFP et faire progresser les tarifs au niveau de l'inflation :

	2024	2025	2026	2027
Dép. pers. (012)	7 741 500	7 896 300	8 054 000	8 215 000
Autres dép. gest.	11 557 500	11 730 800	11 883 000	12 035 000
Dép. d'ordre	19 299 000	19 627 100	19 937 000	20 250 000
Total Dép. Fonc.	23 336 000	23 724 500	24 085 000	24 450 000
Impôts & taxes	11 965 830	12 145 500	12 365 000	12 590 000
Autres RRF	7 139 499	7 248 000	7 343 000	7 440 000
Rec. d'ordre	4 230 671	4 331 000	4 377 000	4 420 000
Total Rec. Fonc.	23 336 000	23 724 500	24 085 000	24 450 000
<i>dont résultat</i>	3 885 523	3 466 620	3 000 000	2 500 000

Malgré ces bonnes résolutions, le résultat de fonctionnement devrait s'éroder progressivement, sans pour autant qu'il soit nécessaire d'augmenter les taux d'imposition au cours de ce mandat....



Merci

RdV pour l'examen des budgets, le jeudi 21 mars 2024...
